

GROUPE ÉCOLOGISTE DU SÉNAT

SOLIDARITÉ
& TERRITOIRES



UN AN
D'ENGAGEMENT
POUR L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL

BILAN 2024-2025

SOMMAIRE

Edito	3
-------------	---

DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un an d'engagement pour l'intérêt général : la frise chronologique	4
Niche parlementaire de janvier 2025 : proportionnelle et haies	6
Niche parlementaire de juin 2025 : taxe Zucman et océans	7
La droite contre la Constitution	8
Écologie : le retour en arrière	9
Pour un budget à la hauteur des enjeux	10

NOS ÉLU-ES À LA LOUPE

Le groupe écologiste en chiffres	11
Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère	12
Mélanie Vogel, sénatrice des Français-es de l'étranger	13
Thomas Dossus, sénateur du Rhône	14
Anne Souyris, sénatrice de Paris	15
Daniel Salmon, sénateur d'Ille-et-Vilaine	16
Ghislaine Senée, sénatrice des Yvelines	17
Monique de Marco, sénatrice de la Gironde	18
Akli Mellouli, sénateur du Val-de-Marne	19
Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin	20
Antoinette Guhl, sénatrice de Paris	21
Ronan Dantec, sénateur de la Loire-Atlantique	22
Mathilde Ollivier, sénatrice des Français-es de l'étranger	23
Grégory Blanc, sénateur du Maine-et-Loire	24
Raymonde Poncet Monge, sénatrice du Rhône	25
Guy Benarroche, sénateur des Bouches-du-Rhône	26
Yannick Jadot, sénateur de Paris	27

GUILLAUME GONTARD

Sénateur de l'Isère
Président du groupe



MÉLANIE VOGEL

Sénatrice des Français-es de l'étranger
Vice-présidente du groupe



EDITO

Nous connaissons cet été un épisode climatique particulièrement violent. Ces épisodes caniculaires ne sont qu'une répétition de ceux connus les étés précédents, et seulement les prémices de ce que nous allons devoir affronter si nous continuons dans la voie de l'inaction climatique.


Dans le même temps, le monde connaît une instabilité majeure. Les guerres perdurent, les massacres se multiplient, les criminels contre l'humanité agissent en toute impunité, les autocrates européens attaquent, tous les jours, les droits fondamentaux.

La France n'échappe pas aux troubles : feux de forêt, inondations, attaques envers les services publics, démocratie mise en danger et collectivités locales exsangues.

Face à cela, le Gouvernement a fait le choix de la continuité, de la casse sociale et de l'inaction climatique. Sous la conduite d'un Premier ministre obnubilé par sa survie politique, l'équipe gouvernementale navigue à vue, mettant à l'ordre du jour telle ou telle proposition loi, plus radicale que la précédente, dans l'optique de gagner du temps en satisfaisant les franges les plus extrêmes de leur coalition : remise en cause du droit du sol à Mayotte, réintroduction de pesticides, attaque des mariages mixtes, coupes drastiques dans le budget de l'écologie et des collectivités territoriales. Tout ou presque y est passé, le plus souvent au mépris des procédures parlementaires communes, parfois même en contradiction assumée avec notre Constitution.



**LES SÉNATEURS ET SÉNATRICES
ÉCOLOGISTES N'ONT EU DE CESSÉ
DE SE BATTRE CONTRE LES TEXTES QUI SAPENT
LES FONDEMENTS DE NOTRE RÉPUBLIQUE,
ATTAQUENT NOTRE DÉMOCRATIE ET METTENT
EN PÉRIL L'AVENIR DE LA PLANÈTE.**



Dans ce contexte sombre, nous n'acceptons pas de nous résigner et nous avons aussi réussi à arracher des victoires. Pour l'environnement, avec l'interdiction des PFAS. Pour nos droits, avec la loi sur le consentement dont l'adoption définitive se fera à la rentrée.

L'année qui vient s'annonce tout aussi incertaine, avec un gouvernement qui ne tient qu'à un fil et se complait à se remettre dans les mains de l'extrême droite pour tenir. Plus que jamais, nous avons besoin de sénateurs et sénatrices écologistes pour défendre notre République, les droits fondamentaux et une politique à même de garantir l'habitabilité de la planète.

Ce travail, nous sommes en capacité de le mener grâce à vous, grâce à votre engagement à nos côtés. Votre soutien, au Sénat comme dans les départements, nous est précieux et ce n'est qu'ensemble que nous serons capables de nous battre pour l'intérêt général.

Bonne lecture !

DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



CHANGER LA DÉFINITION PÉNALE DU VIOL

Une belle victoire écologiste et féministe au Parlement. Grâce au travail de Marie-Charlotte Garin, Mélanie Vogel et des associations féministes, le Sénat a voté pour intégrer la notion de non-consentement dans la définition pénale du viol. Historique !

FAIRE LA LUMIÈRE SUR LES AGISSEMENTS DE NESTLÉ WATERS

Nestlé Waters a triché et l'État a couvert pour protéger l'industriel. Une fraude avérée car Nestlé a filtré de l'eau minérale naturelle. C'est ce que montre le rapport de la commission d'enquête sur les eaux en bouteille dont Antoinette Guhl était vice-présidente. Ce rapport est une avancée pour plus de transparence.



ANNULATION DES GROUPES DE NIVEAU AU COLLÈGE : UNE VICTOIRE !

À la suite du recours de Monique de Marco, le Conseil d'État a supprimé les groupes de niveau au collège. Quel revers pour Gabriel Attal ! Car le Gouvernement n'écoute ni la communauté éducative, ni le Parlement, c'est la justice qui a tranché.

DÉFENSE EN BLOC DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Bruno Retailleau et le RN veulent les supprimer, nous les défendons. Avec Yannick Jadot, chef de file sur les questions énergétiques, contre le tout nucléaire et l'immobilisme du Gouvernement, nous proposons la sortie des fossiles, la rénovation thermique et la réduction de la consommation.



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA LIBRE ADMINISTRATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quelle autonomie financière pour les collectivités territoriales après la suppression de leviers fiscaux ? Réponses apportées par une commission d'enquête que nous avons initiée, Thomas Dossus étant rapporteur. Les propositions : créer une instance indépendante et consacrer leur autonomie fiscale dans la Constitution.

RAPPORT D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE DU HANDICAP DANS LES OUTRE-MER

Les territoires d'Outre-mer sont les grands oubliés de la politique du handicap. C'est ce que montre le rapport d'information d'Akli Mellouli à ce sujet. L'accessibilité reste un défi majeur, et cette inégalité de traitement est insupportable : un rattrapage s'impose ! Ce rapport est une première étape.





OPIOÏDES EN FRANCE : ÉVITER LE FLÉAU

Anne Souyris est co-auteur d'un rapport d'information sur la consommation d'opioïdes en France. Nous sommes encore loin de la situation dramatique aux États-Unis mais c'est une alerte à prendre au sérieux pour mettre en place des mesures de réduction des risques. Car « mieux vaut prévenir que guérir ».

NOTRE BATAILLE CONTRE LA FAST FASHION

Il faut redonner confiance en l'économie circulaire. C'est la conclusion du rapport de Jacques Fernique sur la loi Agec. Également à la lutte pour stopper la fast fashion, nous avons arraché l'éco-modulation et l'interdiction de la publicité. Une première étape décisive, dans un texte qui manque globalement d'ambition.

POUR UNE AUTRE AGRICULTURE CONTRE LES LOBBIES

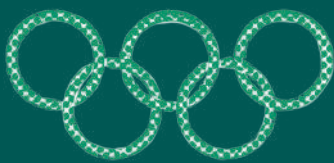
Les dernières mobilisations montrent un monde agricole en crise. Et que propose la droite ? De pulvériser des pesticides par drone ! Lors de la Loi d'Orientation Agricole, avec Daniel Salmon, nous avons défendu une agriculture bio, locale et rémunératrice pour les agriculteurs et agricultrices.



POUR LA RECONNAISSANCE DE LA PALESTINE

Tribunes, pétitions, questions au Gouvernement, débat parlementaire : lors de cette session nous n'avons cessé de dénoncer les actes génocidaires du gouvernement israélien à Gaza. Pour le cessez-le-feu, la libération de tous les otages, la fin des ventes d'armes et la mise en place de sanctions.

POUR UN AUTRE TEXTE SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2030



Avec notamment notre cheffe de file sur ce texte, Mathilde Ollivier, notre groupe a tout fait pour éviter que les futurs JOP 2030 dans les Alpes ne deviennent un accélérateur d'inégalités, de surveillance et de dégradation environnementale. Actuellement, le compte n'y est pas.

STOP AU SACCAGE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC !



Rachida Dati a imposé sa réforme de l'audiovisuel public qui est une attaque grave contre l'indépendance des médias, donc contre la démocratie. Vincent Bolloré s'en frotte les mains. Malgré la mobilisation des groupes de gauche et écologiste, le texte a été voté. Prochaine bataille en octobre à l'Assemblée.

● NICHE PARLEMENTAIRE DE JANVIER 2025

LE SÉNAT OUVRE LA VOIE À LA PROPORTIONNELLE POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES !

Grâce à une résolution portée par Mélanie Vogel, nous avons réussi à convaincre une majorité de sénateurs et sénatrices de soutenir le passage au scrutin proportionnel pour les prochaines élections législatives. C'est un vote historique : la première fois depuis le rétablissement du scrutin majoritaire qu'une chambre parlementaire se prononce en faveur de la proportionnelle !



« C'EST UNE GRANDE SATISFACTION QUE DE VOIR LE SÉNAT SE PRONONCER EN FAVEUR DE NOTRE RÉOLUTION. IL EST TEMPS QUE, GRÂCE À LA PROPORTIONNELLE, LE PARLEMENT FRANÇAIS REPRÉSENTE TOUT SIMPLEMENT LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, DANS SA DIVERSITÉ, DANS SA COMPLEXITÉ, DANS SA PLURALITÉ. »
MÉLANIE VOGEL

À travers cette résolution, le Sénat pose les jalons d'une future réforme électorale : celle-ci doit aboutir à un mode de scrutin facilement compréhensible pour les citoyen-nes, permettant de garantir la représentation fidèle des opinions politiques, ne nécessitant pas de réforme constitutionnelle et assurant un équilibre territorial tout en maintenant un ancrage territorial. C'est la volonté de l'immense majorité des Français-es. Écoutons-les !

LE SÉNAT SE PRONONCE POUR LA PRÉSERVATION ET LA RECONQUÊTE DE LA HAIE : UNE VICTOIRE POUR LES AGRICULTEURS ET LA BIODIVERSITÉ

Le rythme annuel de disparition des haies de nos campagnes a plus que doublé entre 2017 et 2021. Et pourtant, méconnues du grand public, les haies sont de véritables super Haies-ros ! Ses nombreux bénéfices environnementaux, agronomiques, économiques et paysagers ne sont plus à démontrer.

« LES AGRICULTEURS ET LES NOMBREUX ACTEURS DE LA FILIÈRE HAIE POURRONT UTILISER CES NOUVEAUX OUTILS INCITATIFS, BONS POUR LEUR REVENU, BONS POUR LA BIODIVERSITÉ. L'ADOPTION DE CETTE PROPOSITION DE LOI ENVOIE UN FORMIDABLE SIGNAL POUR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES ! »
DANIEL SALMON

Afin d'enrayer cette spirale destructrice, Daniel Salmon a déposé une proposition de loi transpartisane pour la préservation et la reconquête des haies. Proposition de loi adoptée à l'unanimité !



L'objectif ? Poser un cadre incitatif au développement, à la gestion et à la restauration des haies, qui soit également rémunérateur pour les agricultrices et agriculteurs. Ce texte met en place un label «Haie» afin de valoriser une gestion durable. Objectif + 100 000 kilomètres de haie d'ici 2050. Il prévoyait également un crédit d'impôt pour les exploitations bénéficiant de cette certification mais cette proposition a été rejetée en CMP.

NICHE PARLEMENTAIRE DE JUIN 2025

TAXE ZUCMAN : FAISONS CONTRIBUER LES ULTRA-RICHES À L'EFFORT NATIONAL

Le saviez-vous ? En proportion de vos revenus, vous payez probablement deux fois plus d'impôts que les milliardaires. Alors que les inégalités augmentent, que les riches n'ont jamais été aussi riches et que le Gouvernement cherche 40 milliards d'euros, nous avons proposé la création d'un impôt plancher de 2 % sur les patrimoines nets supérieurs à 100 millions d'euros : la taxe dite Zucman.

Refusé ! Sans surprise, la droite sénatoriale a choisi de rejeter cette proposition d'impôt minimal sur les ultra-riches.



« FACE À UNE MAJORITÉ SÉNATORIALE CONSERVATRICE, NOUS SAVIONS QUE LE COMBAT SERAIT DIFFICILE. MAIS IL ÉTAIT ESSENTIEL D'INSCRIRE CE DÉBAT À L'AGENDA POLITIQUE. LA TAXE ZUCMAN EST UNE SOLUTION ET NOUS CONTINUERONS À LA DÉFENDRE AU PROCHAIN PLF »

THOMAS DOSSUS ET GHISLAINE SENÉE

Cette mesure ciblée, anti-abus, juste, efficace et réaliste, aurait concerné moins de 1 800 foyers fiscaux en France, mais aurait permis de dégager plusieurs milliards d'euros chaque année pour financer la transition écologique, renforcer les services publics et assurer une plus grande justice sociale.

PROTÉGER LES OCÉANS, C'EST PROTÉGER NOTRE AVENIR !

Avec plus de 10 millions de km², la France dispose du deuxième domaine maritime au monde, et cette responsabilité nous oblige à agir de manière exemplaire. C'est pour cela que Mathilde Ollivier a déposé une proposition de loi pour mieux protéger les écosystèmes marins.



« MALGRÉ LES BELLES PAROLES, LE GOUVERNEMENT RECULE SUR LA PROTECTION DES OCÉANS. MÊME LA MESURE DE BON SENS D'INTERDIRE LES MÉGA-CHALUTIERS PRÈS DES CÔTES A ÉTÉ REJETÉE. C'EST UN SCANDALE DE SOUTENIR LA PÊCHE INDUSTRIELLE CONTRE LES PÊCHEURS ARTISANAUX. »
MATHILDE OLLIVIER

Avec Jacques Fernique comme rapporteur, un travail de fond a été produit avec des objectifs clairs : 30% d'aires marines protégées dont 10% en protection stricte (c'est-à-dire sans activité extractive ou destructrice), une stratégie nationale de transition des flottilles de pêche au chalut de fond et l'interdiction des méga-chalutiers de plus de 25 mètres sur la bande côtière.

En plein sommet des Nations Unies sur l'océan à Nice, nous avons joint nos forces à celles des pêcheurs artisanaux, avec la société civile. Malgré cette visibilité internationale, le Sénat n'a pas adopté notre proposition de loi.

Nous ne baissons pas les bras. Protéger la biodiversité marine, c'est protéger notre environnement mais aussi nos emplois, notre alimentation, notre avenir. La France doit être à la hauteur !

LA DROITE PIÉTINE NOTRE CONSTITUTION

Lors de cette session 2024-2025 au Sénat, nous avons constaté une augmentation du nombre de textes manifestement anticonstitutionnels.

Car le Gouvernement navigue à vue, la majorité sénatoriale s'en donne à cœur joie pour proposer toute une série de textes visant à priver certaines catégories de la population de droits fondamentaux en assumant le risque d'être censurés par le Conseil constitutionnel.



UNE OFFENSIVE COORDONNÉE CONTRE LA CONSTITUTION

Cette offensive se fait non seulement au mépris de notre avenir, mais aussi au mépris de la Constitution et de manière totalement assumée, sous le patronage de Bruno Retailleau. L'objectif est clair : repousser toujours plus loin les limites pour rogner, bout par bout, l'Etat de droit.

Qu'il s'agisse de supprimer le vote par correspondance pour les personnes détenues, de durcir l'accès à la nationalité à Mayotte, d'exiger une durée minimale de résidence avant de toucher des prestations sociales, de prolonger la rétention des personnes condamnées ou de renforcer la répression à l'égard des mineur-es et de leurs parents, la logique est toujours la même : stigmatiser plutôt que protéger, exclure plutôt qu'inclure.

Le droit de vote, l'égalité d'accès à la solidarité nationale, la présomption d'innocence des mineur-es, le respect du droit européen en matière de privation de liberté : autant de principes que la droite considère désormais comme de simples variables d'ajustement. Cette offensive alimente un climat de défiance généralisée et nourrit une fracture qui fragilise l'ensemble du pacte républicain.

Nous continuerons de saisir le Conseil constitutionnel chaque fois que nécessaire, en proposant des alternatives visant la prévention, la justice sociale et la réintégration, et en rappelant qu'aucune stratégie électorale ne justifie le piétinement de la Constitution.

MAYOTTE : APPORTER DES RÉPONSES APRÈS LE CYCLONE

Suite au passage du cyclone Chido qui a ravagé Mayotte en décembre 2024, il fallait réagir. C'est ce que nous attendions du projet de loi sur la refondation de Mayotte, censé apporter des réponses structurelles, durables et ambitieuses. Mais le Gouvernement, fidèle à sa ligne, en fait un prétexte à un durcissement brutal de la politique migratoire, sans apporter de solutions concrètes à la détresse vécue au quotidien par les Mahorais-es.

Pire, un autre texte déposé par la droite a souhaité restreindre le droit du sol à Mayotte. C'est remettre en cause le principe d'égalité entre les citoyen-nes et utiliser un département français comme laboratoire du contournement des principes constitutionnels, en y menant l'expérimentation mortifère d'un détricotage des fondamentaux républicains.



Ces textes n'ont rien refondé, ils ont stigmatisé. Ils n'ont rien reconstruit, ils ont criminalisé la pauvreté et l'exil. Nous avons déposé de nombreux amendements pour empêcher de créer une brèche dans nos principes républicains.

ÉCOLOGIE : LE RETOUR EN ARRIÈRE

En l'espace de quelques semaines, plusieurs textes sont venus affaiblir les ambitions climatiques de notre pays. Alors que nous subissons les effets du dérèglement climatique, ces reculs spectaculaires viennent confirmer que le « socle commun » et la majorité sénatoriale n'ont cure de l'Accord de Paris.

ZOOM SUR L'AUTOROUTE A69

Malgré une décision du tribunal administratif de Toulouse annulant son autorisation environnementale, le Sénat a voté une loi de validation destinée à relancer le chantier de l'autoroute A69 entre Castres et Toulouse. **La droite sénatoriale passe en force et s'assoit complètement sur les décisions de justice !**

Pour rappel, ce chantier monstre de béton, c'est 400 hectares de terres agricoles englouties pour gagner 20 minutes de trajet et payer 17 euros aller-retour, alors qu'une route nationale parallèle existe déjà. Le tout subventionné par de l'argent public, dans un contexte de tension budgétaire. Tout ce qu'il ne faut plus faire. Nous avons déposé une motion d'irrecevabilité en séance et continuerons à nous mobiliser contre ce projet passéiste.

ZOOM SUR LA LOI DUPLOMB

Avec la loi Duplomb, députés et sénateurs de droite et d'extrême droite sont parvenus à un accord pour réintroduire l'acétamipride, un pesticide néonicotinoïde interdit depuis 2018 pour sa toxicité sur les pollinisateurs.

Mais nous ne laisserons pas faire cette destruction de la biodiversité et la mise en danger de la santé des agriculteurs et agricultrices, ainsi que de l'ensemble des Français-es ! Le combat continue : à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous déposons un recours au Conseil constitutionnel pour la faire annuler et soutenons toutes les initiatives, comme la pétition lancée début juillet sur le site de l'Assemblée nationale, déjà signée par plus d'1,8 million de personnes.



STOP PESTICIDES

MOBILISATION CONTRE LA LOI DUPLOMB



ZOOM SUR LE ZAN

Tous les 10 ans, c'est l'équivalent d'un département français qui disparaît sous le béton. À contre-sens de l'histoire, la nouvelle loi TRACE ou ZAN 3 (Zéro artificialisation nette) supprime l'objectif de -50 % de consommation foncière d'ici 2031, autorisant chaque région à fixer sa propre trajectoire « en fonction des réalités locales ».

En séance, nous avons dénoncé le refus de certains présidents de régions (de droite) d'appliquer la loi, et nos arguments ont fait mouche. La droite prétend défendre la ruralité avec ce type de texte mais la réalité montre l'inverse. Ils mettent en danger l'avenir de nos territoires ruraux, notamment des terres agricoles, quand nous anticipons et préparons l'avenir. Nous poursuivrons le combat contre l'artificialisation des sols.

ZOOM SUR LES ZFE

Les Zones à Faibles Émissions sont nées de la volonté de réduire la pollution atmosphérique, responsable de 40 000 décès annuels. Elles ont été abrogées à l'Assemblée nationale. Le texte, après être passé par les deux chambres parlementaires, doit encore arriver en Commission Mixte Paritaire à la rentrée 2025.

Mais le signal politique est clair : la qualité de l'air passe au second plan face aux intérêts des lobbies. Notre groupe continuera à utiliser tous les leviers parlementaires et juridiques pour empêcher ce nouveau recul. C'est un vrai retour en arrière, un sacrifice de l'écologie comme si elle était l'obstacle au développement.

POUR UN BUDGET À LA HAUTEUR DES ENJEUX

La session parlementaire 2024-2025 a été marquée par de nombreux rebondissements en matière de finances publiques. Dans le budget 2025, la majorité sénatoriale de droite s'est rendue complice d'une attaque sans précédent sur les finances des collectivités.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE, LE SÉNAT A LÂCHÉ LES COLLECTIVITÉS LOCALES.

A rebours de ces choix délétères et dangereux pour le pays, nous avons défendu le renforcement des moyens des collectivités, qui sont en première ligne pour l'investissement public et la transition écologique, et qui ne sauraient être les victimes des errements budgétaires du Gouvernement.

Malgré une fronde généralisée lors de la présentation du budget 2025, le budget 2026 semble prendre la même direction ! A l'occasion d'une conférence de presse le 15 juillet 2025, le Gouvernement a proposé de prolonger les orientations budgétaires déjà menées depuis des années, oubliant que la situation budgétaire catastrophique est le bilan de 8 ans de la politique macroniste et des cadeaux fiscaux à crédit. **Ils font le choix volontaire d'un appauvrissement public**, or ce sont leurs choix fiscaux et économiques de ces dernières années qui ont privé l'État de ses ressources : 80 milliards d'euros de prélèvements obligatoires en moins chaque année et 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises non évaluées (environ un tiers du budget de l'État).

L'avenir de nos services publics passe par des moyens renforcés pour la justice, l'éducation, la santé, la sécurité, l'accueil des personnes migrantes et l'insertion par l'emploi. Recruter, revaloriser, mieux accompagner : c'est ainsi que nous restaurerons l'efficacité et la justice sociale dans notre pays.

Il nous faut construire une alternative budgétaire juste et durable !

NOUS PROPOSONS 4 MESURES FORTES

1 - UN IMPÔT MINIMUM SUR LE PATRIMOINE

Inspiré des travaux de Gabriel Zucman, cet impôt, fixé à 2 %, viserait les 1 800 foyers fiscaux les plus fortunés du pays et permettrait de générer près de 20 milliards d'euros de recettes.

2 - RÉEXAMINER LES 211 MILLIARDS D'EUROS D'AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES VERSÉS CHAQUE ANNÉE SANS ÉVALUATION

La majorité des principales dépenses fiscales échappent encore à une évaluation régulière. Nous proposerons de recentrer le crédit d'impôt recherche et de revenir sur les exonérations de cotisations. Il est aujourd'hui établi qu'à partir de 2 SMIC, il n'y a pas d'efficacité sur l'emploi, pour un coût dépassant les 8 milliards d'euros sur ces seules exonérations. De plus, les dispositifs concernent indifféremment toutes les entreprises et secteurs. C'est un problème quand on sait que, par exemple, le commerce de détail et la construction sont peu exposés à la concurrence internationale, tout en étant les principaux bénéficiaires des exonérations de cotisations sociales.

Réexaminer ces aides pour évaluer leur efficacité économique relève du bon sens budgétaire.

3 - SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Véritables moteurs de l'investissement public, elles constituent une priorité. Nous proposons de dé plafonner le taux du Versement Mobilité dans toutes les régions hors Île-de-France, de rétablir progressivement la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et d'augmenter la part départementale des droits de mutation à titre onéreux.

Objectif : renforcer les ressources locales à hauteur de 6,5 milliards d'euros.

4 - INVESTIR DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LES SERVICES PUBLICS

La France accuse un retard majeur dans ses engagements climatiques, avec un déficit d'investissement de 21,1 milliards d'euros en 2024, le plus élevé de l'UE. Nous proposerons de soutenir les mobilités durables, de renforcer les moyens alloués à la biodiversité et aux agences de l'eau - alors même que le Gouvernement prévoit de leur ponctionner 130 millions d'euros, en contradiction avec les engagements présidentiels.

NOTRE GROUPE



16

8 SÉNATRICES
8 SÉNATEURS

**1 COMMISSION
D'ENQUÊTE** 
INITIÉE PAR LE GROUPE

Commission d'enquête sur la libre
administration des collectivités

+ de nombreux rapports
d'information et participation à
d'autres commissions d'enquêtes



+ DE

1600

AMENDEMENTS

15 
**PROPOSITIONS
DE LOI**

2 
**PROPOSITIONS
DE RÉOLUTION**

NOS ÉLU.ES ▶



GUILLAUME GONTARD

Sénateur de l'Isère
Président du groupe
Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées



Ancien maire d'un village de montagne, je porte une attention particulière à l'équilibre entre les territoires et ai pour priorité la transition des communes rurales et de montagne. J'exerce mon mandat dans un cadre collectif, grâce à un comité sénatorial qui m'accompagne depuis mon élection.



Malgré les résultats des législatives 2024 puis la censure de Michel Barnier, Emmanuel Macron s'obstine dans sa politique d'austérité et de cadeaux aux riches. Sans cap, le Gouvernement Bayrou se contente de laisser la droite mettre en œuvre son programme régressif.

En matière écologique, la marche arrière est totale : détricotage du Zéro artificialisation nette, suppression des ZFE, moratoire absurde sur l'éolien et le solaire, suspension partielle de MaPrimeRénov', réintroduction des néonicotinoïdes avec la loi Duplomb, attaques contre l'Agence Bio, l'ADEME, l'OFB, etc. Un carnage environnemental dénoncé par les entreprises et les associations, qui veulent de la visibilité. Au Sénat, je me mobilise pleinement pour empêcher ces reculs et au contraire accélérer la transition écologique.

SITUATION EN PALESTINE

Le génocide à Gaza dure depuis deux ans et Netanyahu attaque aujourd'hui l'Iran. En déplacement en Palestine en janvier, j'ai vu l'horreur causée par la colonisation et le blocage de l'aide humanitaire de l'UNRWA. A de multiples reprises, j'ai exigé la fin de l'impunité, des sanctions contre Israël et la reconnaissance de l'Etat palestinien, pour une solution à deux États.

STRATÉGIE INDUSTRIELLE

Durant des mois, je me suis mobilisé pour sauver l'usine chimique Vencorex en Isère, essentielle à notre souveraineté industrielle. Une nationalisation temporaire ou une reprise en SCOP aurait préservé des milliers d'emplois, mais le Gouvernement s'y est refusé. Je défends une vraie politique industrielle, notamment en sortant du marché de l'électricité, qui ruine nos entreprises, comme je l'ai décrit dans un rapport du Sénat.



SUSPENSION DE MAPRIMERÉNOV'

Malgré l'urgence climatique et la crise énergétique, le Gouvernement sacrifie la rénovation des logements avec la suspension de MaPrimeRénov' sur les rénovations globales. Une catastrophe pour la filière qui dénonce le stop and go. En mars, dans trois textes sur le sujet, j'ai au contraire porté des mesures pour plus d'efficacité et moins de fraude. Je déposerai bientôt une proposition de loi pour une rénovation d'ampleur.

TRANSITION EN MONTAGNE

Pour préserver nos montagnes face au changement climatique, j'ai interpellé le Gouvernement sur la protection des glaciers et préparé une proposition de loi. Je me suis également mobilisé sur la loi JO 2030, pour tenter de bloquer les régressions environnementales, exiger plus de démocratie et limiter leur coût.

CHANGER LA DÉFINITION DU VIOL

Alors que 94% des plaintes pour viols sont classées sans suite et que les récents procès de Mazan ou Le Scouarnec ont montré l'étendue de la culture du viol qui mine notre société ; l'adoption de ce texte est une victoire féministe majeure.

En affirmant que le consentement est la limite entre la sexualité et les violences sexuelles, cette loi apporte non seulement un outil juridique pour mieux rendre justice aux victimes, mais permet aussi d'entamer un changement culturel majeur. Elle envoie aux femmes un message clair : vos corps vous appartiennent et votre parole compte.

Le Gouvernement doit maintenant fournir les moyens nécessaires à une réforme globale sur le sujet.

INSTAURER LA PROPORTIONNELLE

Nous avons toujours défendu la proportionnelle. La crise institutionnelle et démocratique que nous connaissons depuis 2022 nous donne raison : le scrutin majoritaire est dangereux. Il peut permettre à une minorité d'obtenir une majorité fictive, représente mal les opinions et est porteur d'une culture politique nauséabonde. C'est pour en finir avec cela que j'ai déposé une proposition de loi pour instaurer la proportionnelle et fait adopter par le Sénat une résolution en faveur d'un scrutin proportionnel intégral permettant de représenter fidèlement les opinions.

Les discussions sont lancées avec le Gouvernement et je suis pleinement engagée pour que cette réforme aboutisse avant les prochaines élections législatives.



DÉFENDRE LES DROITS DES FRANÇAIS-ES DE L'ÉTRANGER

Face à un budget rogné, de plus en plus éloigné du quotidien des Français-es de l'étranger, je continue à défendre leurs droits depuis le Sénat : réforme de la CFE, droit au compte bancaire, représentation démocratique, accès aux services publics.

Et parce que l'égalité ne doit pas s'arrêter à nos frontières, je travaille à ce que l'accès à l'IVG, la lutte contre les violences sexuelles et la reconnaissance des enfants nés par PMA soient garantis pour toutes les femmes hors de France.

Dans une période de reculs et de périls qui se présentent à l'horizon, nous continuons de nous battre, non seulement pour éviter ces pas en arrière, mais aussi pour protéger nos droits et pour en obtenir de nouveaux. Cette année, en avançant sur l'introduction du consentement dans la définition du viol, nous avons réussi à obtenir une nouvelle victoire féministe au Sénat. Alors qu'une fois encore, j'entendais certains nous dire que ce n'était pas possible, que cela ne passerait jamais. Nous avons pu le faire, ensemble, uni-es et mobilisé-es, coordonné-es entre parlementaires, militant-es, société civile et associations.

J'en ai donc la conviction : il n'y a rien que nous ne puissions obtenir si nous agissons ensemble.

MÉLANIE VOGEL

Sénatrice des Français-es de l'étranger
Vice-présidente du groupe
Membre de la commission des lois



Élue il y a maintenant 4 ans au Sénat, je garde le même cap : affirmer la vision d'une écologie radicale et donc pragmatique. Chaque jour qui passe dans cette chambre conservatrice, je m'efforce de défendre et protéger les droits de toutes et tous, tout en me battant pour en obtenir de nouveaux.



THOMAS DOSSUS

Sénateur du Rhône

Vice-président de la commission des finances



Lyonnais d'adoption, chargé de communication de profession, je suis engagé au niveau local depuis toujours et au Sénat depuis 5 ans pour la défense des libertés publiques, pour la promotion d'une culture vivante et émancipatrice et pour un budget à la hauteur des enjeux climatiques.

PPL ZUCMAN : FAIRE CONTRIBUER

JUSTEMENT LES ULTRA-RICHES

En France, les 500 plus grandes fortunes ont multiplié leur patrimoine par 10 en 20 ans. Si l'ensemble des Français.es paie environ 50 % de ses revenus en impôts et cotisations, les ultra-riches n'en paient que 27%.

Pour y remédier, nous avons repris la proposition de loi adoptée à l'Assemblée nationale, basée sur les travaux de Gabriel Zucman, pour que les ultra-riches paient au moins 2% de leur patrimoine par an en impôts. La majorité sénatoriale a rejeté le texte avec le soutien du Gouvernement, malgré une mobilisation citoyenne inégalée, mais nous porterons de nouveau cette proposition lors du prochain projet de loi de finances.

COMMISSION D'ENQUÊTE

SUR LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS

Depuis 2017, de nombreux leviers fiscaux des collectivités ont été supprimés. Leur autonomie a été fortement contrainte, plongeant certaines au bord de l'effondrement financier. Et désormais l'Etat les met en cause dans sa mauvaise situation financière. Double peine.

Il est temps de remettre à plat cette mécanique délétère. C'est pourquoi, j'ai initié une commission d'enquête pour questionner la fiscalité locale, notamment face aux enjeux climatiques.

VISITE DES ASSOCIATIONS

D'AIDE AUX MIGRANT-ES À BRIANÇON

Depuis 2015, les associations alertent sur les conséquences délétères du rétablissement des frontières entre la France et l'Italie pour les personnes migrantes. Beaucoup tentent désormais en plein hiver de traverser les montagnes, risquant leur vie.

En février 2025, comme chaque année j'ai exercé mon droit de visite à Briançon et me suis rendu dans des lieux de privation de liberté gérés par la PAF, constatant la dégradation des conditions et le recul des droits. J'ai également rencontré des associations, confrontées au durcissement politique et administratif.



L'année parlementaire 2024 / 2025 a été intense au Sénat. Avec la dissolution, l'échec budgétaire du Gouvernement Barnier et les errements du Gouvernement Bayrou, nous avons assisté à la poursuite, voire à l'accélération d'une politique de l'offre, anti-sociale, anti-écologique, sécuritaire, poussée par une majorité sénatoriale en voie de radicalisation. Face à ces attaques, ma boussole a été claire : la justice fiscale, sociale et environnementale.

Que ce soit pour que chacun contribue à hauteur de ses moyens et sanctionner les plus gros pollueurs dans les débats budgétaires, pour limiter les dérives de la fast fashion, pour pointer les limites du mirage de l'avion vert, pour réduire l'impact des Jeux d'hiver de 2030, j'ai œuvré, dans chacun de ces textes, pour défendre les valeurs de l'écologie politique.



POUR UNE POLITIQUE SANITAIRE DES DROGUES

Alors que Bruno Retailleau s'enferme dans une « guerre » contre les usager-es de drogue, je défends une politique de réduction des risques et de santé publique. Ma proposition de loi visant à dépénaliser l'usage de drogues, ainsi que mon combat pour sauver les salles de consommation à moindre risque, répondent à une urgence : sauver des vies, protéger, et soigner plutôt que punir.

LA SÉCURITÉ SOCIALE EN DANGER, MOBILISONS-NOUS POUR LA DÉFENDRE !

Face à celles et ceux qui s'acharnent à faire des malades des fraudeurs et des profiteurs, je défends une Sécurité sociale forte, solidaire, financée par celles et ceux qui empoisonnent notre santé et à la hauteur des besoins. Prévention, santé environnementale, accès aux soins, reconnaissance du soin comme bien commun contre les acteurs de la financiarisation : je me bats pour une sécurité sociale du XXI^e siècle : forte, écologique, et qui préserve notre modèle de solidarité par répartition.

LE DROIT DE TOUTES ET TOUS À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Contre les reculs environnementaux, je défends le droit à vivre dans un environnement sain. Après la victoire sur la loi PFAS, ces fameux polluants éternels, au Parlement, je lance une mobilisation sur le droit des femmes à la santé environnementale, pour réparer les terribles inégalités de genre en santé. Nous devons faire appliquer le principe de pollueur-payeur, mais surtout d'empoisonneur-payeur : il est temps d'agir, de prévenir, de réparer l'injustice. Enfin, forte de mon expérience à Paris pendant l'incendie de Notre-Dame, j'ai déposé une proposition de loi pour lutter contre l'exposition au plomb.

Mon mandat porte une conviction simple : la santé publique est un combat politique. Chaque proposition de loi ou amendement que je porte vise un même objectif : redonner à la santé sa place centrale, loin du mépris et des logiques d'austérité, d'exclusion et de profit. Non, la santé ne doit pas être une marchandise comme une autre : c'est une question de vie et de mort, ne l'oublions jamais.

Je suis sénatrice, donc, je me dois d'être relais des combats de terrain, lorsque je les estime juste, allant dans le sens de l'intérêt général, bien sûr. J'essaie de transformer les combats locaux en propositions de loi, ou de les faire résonner dans l'hémicycle pour une santé publique et environnementale toujours plus juste.

Dans le tour de France des lieux de privation de liberté que je réalise, je témoigne de l'impact concret des politiques sans cesse plus répressives de ce Gouvernement.

ANNE SOUYRIS

Sénatrice de Paris
Membre de la commission
des affaires sociales



Écologiste, je me bats pour le droit de toutes et tous à la santé, de mon engagement à la Ville de Paris jusqu'au Sénat désormais. Victimes de pollution, personnes marginalisées, minorités : je veux que les oublié-es deviennent les priorités, alors qu'ils et elles sont les premier-es touché-es par les politiques anti-sociales et destructrices de l'environnement.



DANIEL SALMON

Sénateur d'Ille-et-Vilaine
Membre de la commission des affaires économiques



De militant associatif à élu local, puis parlementaire, l'envie de peser dans les décisions politiques m'anime depuis plusieurs décennies.

Ce mandat de sénateur m'a ouvert d'autres champs. Un mandat enrichissant mais aussi terriblement frustrant dans le contexte politique actuel empli de renoncements.

L'AGRICULTURE BIO POUR SAUVER LA TRANSITION DE L'AGRICULTURE

La Bio subit une crise sans précédent depuis 2023. Le Gouvernement, plutôt que de **soutenir les fermes**, et de **relancer la dynamique collective**, préfère poursuivre sa logique comptable et court-termiste, à la main des lobbies de l'agro-industrie : réintroduction des néonicotinoïdes, remise en cause de l'indépendance de l'ANSES, assouplissement de la pulvérisation de pesticides par drone, baisse du financement pour l'Agence Bio... Un concentré de reculs sanitaires et environnementaux contre lesquels je me suis particulièrement mobilisé ces derniers mois.

La Bio n'est pas une niche, ni une option, elle doit être le cap.

A travers le budget et dans divers textes de loi, à travers des interpellations au Gouvernement, j'ai défendu son financement et son déploiement effectif, indispensables pour engager une vraie transition agroécologique.



MA PPL PRÉSERVATION ET RECONQUÊTE DE LA HAIE, ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ !

Dans cette morosité législative, seule vraie bonne nouvelle au compteur : l'adoption à l'unanimité de ma proposition de loi en faveur de la préservation et de la reconquête de la haie, qui propose un cadre incitatif au développement, à la restauration des haies, et à leur gestion durable, qui soit également rémunérateur pour les agriculteurs et agricultrices.

Un signal très positif envoyé aux acteurs de la filière !

Je serai vigilant sur les décrets d'application, toujours en phase de rédaction, pour que ceux-ci respectent l'esprit du texte adopté, mais aussi que les financements des appels à projets soient à la hauteur de la dynamique engagée dans les territoires !

Face à l'absence de débats, face aux coups de force d'un Gouvernement qui veut mettre à bas toute la démocratie environnementale, face aux dénis des faits scientifiques, aux reculs écologiques qui mettent en danger les pollinisateurs, notre santé, celle de nos enfants, et l'agriculture paysanne telle que nous l'aimons, nous devons continuer à nous mobiliser.

Alors qu'avec la Loi d'Orientation Agricole et celle dite « Duplomb », la nécessaire transition agroécologique a été mise à rude épreuve. Nous devons rappeler la nécessité de garder une boussole dans la lutte contre l'effondrement de la biodiversité et pour notre santé, face aux lobbies.

En tant que chef de file des questions agricoles et alimentaires pour notre groupe, je continuerai de défendre une agriculture rémunératrice, durable, appuyée sur des politiques agricoles qui protègent plutôt qu'elles ne mettent en concurrence, qui installent de nouveaux agriculteurs et agricultrices, et assurent la qualité dans nos assiettes. Parce qu'une autre voie est possible mais surtout indispensable.

POUR L'ÉQUITÉ FISCALE

Nous avons durement bataillé lors du projet de loi de finances 2025. La politique de l'offre, qui consiste à multiplier les cadeaux fiscaux aux plus aisés et aux grandes entreprises, n'atteint pas ses objectifs annoncés. Pire, elle vide les caisses, détruit les services publics et obère les investissements pour l'avenir. Malgré cela, la droite continue de défendre un budget austéritaire, à rebours des enjeux sociaux et climatiques et affaiblissant la capacité d'agir des territoires.

Nous avons défendu la taxe Zucman, visant à établir un impôt plancher sur les patrimoines de plus de 100 millions d'euros. Si cette loi n'a pas été votée au Sénat, une mobilisation publique exceptionnelle a permis de rallier plusieurs voix de la part des sénateurs du « bloc commun ». Nous continuerons le combat, avec vous, lors du PLF 2026.



SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

J'ai eu l'opportunité d'être rapporteure d'une mission d'information sur l'IA au sein des collectivités territoriales. Sur la base de 11 recommandations, le rapport qui en découle offre une grille de lecture pour les collectivités qui souhaitent se lancer dans l'aventure d'une IA frugale, souveraine et utile.

COMMISSION D'ENQUÊTE « AGENCES » DE L'ÉTAT

Lors des auditions, nous avons fait le constat que ce n'est pas en supprimant ou fusionnant des agences que nous arriverons à faire 3 milliards d'économies ! Pire, mon sentiment est qu'à travers ce rapport, la droite cherche encore à affaiblir l'ensemble des politiques dédiées à l'environnement. Cela commence à bien faire.

POLITIQUE DE L'APPRENTISSAGE

Le Gouvernement a rallié notre position de fermer le robinet et donner priorité à l'accès à l'apprentissage pour les lycéen·nes en voies professionnelles jusqu'aux étudiant·es BAC+2 et pour les entreprises de - 250 salarié·es. Priorité maintenant aux politiques d'insertion.

2025 a été marquée par de nombreux combats législatifs : justice fiscale, capacité financière des communes, meilleure indemnisation des dégâts causés par les catastrophes naturelles, amélioration des conditions d'exercice des mandats locaux et du mode de scrutin.

Face au dérèglement climatique et à l'accroissement des inégalités, il devient urgent de défendre un projet de justice fiscale et environnementale, réconciliant les Françaises et les Français avec la politique.

Membre de la commission des finances mais également de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, j'ai aussi eu le plaisir d'organiser 3 colloques sur des sujets variés tels que l'engagement des élu·es minoritaires, le délit d'obsolescence programmée ou encore la place de la donnée et de l'IA au sein des collectivités.

GHISLAINE SENÉE

Sénatrice des Yvelines

Membre de la commission des finances



Sénatrice des Yvelines, mon parcours d'élue locale, de maire et de conseillère régionale, est devenu le socle de mon travail parlementaire. Comment servir au mieux les territoires et les élus locaux, leur donner les moyens de mener à bien leurs projets d'intérêt général et offrir un meilleur avenir à l'ensemble de nos concitoyen·nes ?



MONIQUE DE MARCO

Sénatrice de la Gironde
Vice-présidente de la commission culture,
éducation, communication et sport



Engagée depuis plus de 30 ans dans de nombreuses associations environnementales et solidaires, j'ai exercé plusieurs mandats locaux à Talence et en Aquitaine. Profondément attachée à l'échelon local, mais consciente que sans action globale nous ne pourrions pas transformer la société, je porte aujourd'hui ces combats au Sénat.



MON COMBAT POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'école publique subit des coupes budgétaires massives, notamment en zones rurales. Pour défendre ce service public, j'ai porté de nombreux amendements budgétaires et demandé un moratoire sur les fermetures de classes. Mon recours devant le Conseil d'État, déposé avec plusieurs syndicats, a permis de remettre en question les groupes de niveau et la réforme du « choc des savoirs ». Après les révélations sur Stanislas et Bétharram, j'ai également demandé la création d'une commission d'enquête sur le contrôle des établissements privés sous contrat.

POUR UN SERVICE PUBLIC DES ARTS ET DE LA CULTURE

La culture est fragilisée par le désengagement financier de l'État et la remise en cause de dispositifs comme le Pass Culture. J'ai interpellé à plusieurs reprises Rachida Dati, ministre de la Culture, sur cette situation et déposé une proposition de loi pour améliorer les droits sociaux des artistes-auteurs, sur le modèle de l'intermittence du spectacle.

AUDIOVISUEL PUBLIC : NON À LA FUSION

Le Gouvernement souhaite créer une holding audiovisuelle réunissant France TV, Radio France, France Médias Monde et l'INA, dans une logique de centralisation et d'économies, au détriment de la qualité de l'information publique. Engagée sur ce sujet depuis plusieurs années, j'ai déposé deux propositions de loi pour garantir l'indépendance de l'audiovisuel public et lutter contre la concentration des médias.

STOP À LA PRÉCARITÉ DES JEUNES

Alors que 20% des jeunes vivent sous le seuil de pauvreté, j'ai défendu de nombreux amendements pour revaloriser les bourses, généraliser les repas à 1€, ou créer un chèque santé étudiant. J'ai également lancé un groupe de travail sur la précarité des jeunes ultramarins. En 2023, j'avais d'ailleurs déposé une proposition de loi pour créer une allocation d'autonomie jeunesse.

En tant que vice-présidente de la commission culture, éducation, communication et sport, je m'engage au quotidien pour défendre l'enseignement public, garantir l'accès à la culture pour toutes et tous, assurer l'indépendance des médias publics, ou mettre fin à la précarité des jeunes. En Gironde, aux côtés des associations et des élu-es locaux, je poursuis mon engagement pour les trains du quotidien, pour une gestion durable des forêts, pour la protection des espaces naturels ou pour la promotion des tiers-lieux et de l'économie sociale et solidaire.

DÉFENSE EUROPÉENNE : DIGNITÉ HUMAINE ET SOUVERAINETÉ PARTAGÉE

Co-rapporteur d'une mission d'information sur les enjeux de sécurité et de défense du flanc nord de l'Europe (Suède et Norvège), j'ai travaillé sur un territoire stratégique, marqué par le dérèglement climatique, la militarisation croissante et les appétits énergétiques mondiaux : l'Arctique. Fragile et vital, il doit être protégé des logiques de prédation. La préservation de la biodiversité et des équilibres naturels doit primer sur l'exploitation des hydrocarbures. Dans ce contexte tendu, le droit international est notre meilleur rempart. La France doit porter une voix d'apaisement, de justice, et d'écologie à l'échelle européenne.

OUTRE-MER : POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE ET LA DIGNITÉ DES TERRITOIRES OUBLIÉS

Rapporteur pour la mission d'information sur la situation des personnes en situation de handicap dans les Outre-mer, j'ai pu constater un retard criant dans l'accès aux soins, à l'accessibilité et aux droits fondamentaux. Ce constat rejoint celui mis en lumière par le cyclone Chido : nos compatriotes ultramarins font face à un abandon institutionnel. Défendre leur dignité, c'est refuser cette inégalité structurelle, adapter les normes aux réalités locales, garantir une égalité réelle, concrète, et pas simplement proclamée.

ÉDUCATION : SOCLE DE LA DIGNITÉ ET LEVIER POUR L'ÉMANCIPATION

L'égalité passe par l'éducation. J'ai interpellé le Gouvernement sur les obstacles rencontrés par les étudiant·es internationaux, qui, en plus de leur précarité, subissent parfois des politiques d'accueil dissuasives. Mais mon engagement va au-delà des hémicycles. Je reçois régulièrement des élèves et étudiant·es de quartiers populaires au Sénat. Ces moments sont essentiels pour leur dire que tout est possible, qu'ils sont légitimes partout, et qu'ils sont, comme moi, des enfants de la République. C'est ainsi que l'on construit une société plus juste, plus digne.



Nelson Mandela rappelait que l'effondrement de la conscience morale conduit aux crimes contre l'humanité. Cette année, nous avons vu, à Gaza, en RDC, en France même, ce que produit l'abandon du droit et du respect fondamental des personnes. L'humanisme, aujourd'hui, est un combat.

À l'heure où l'extrême droite menace nos libertés et où des puissances foulent aux pieds le droit international, notre République doit se dresser. Défendre la dignité humaine, c'est défendre la paix, le droit, l'égalité et les services publics. C'est refuser la hiérarchie des souffrances, rappeler que chaque vie compte, quelle que soit sa nationalité, sa religion, son lieu de naissance.

Retirer le droit, c'est ouvrir la voie à l'arbitraire. Ce combat n'est pas seulement parlementaire, il est collectif. Il est urgent. Il est vital.



AKLI MELLOULI

Sénateur du Val-de-Marne

Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées



Dans un monde en crise, la défense de la dignité humaine doit redevenir notre boussole. Ce principe a guidé mon action au Sénat cette année, qu'il s'agisse de paix, d'éducation ou d'égalité entre tous nos territoires.



JACQUES FERNIQUE

Sénateur du Bas-Rhin
Membre de la commission de l'aménagement
du territoire et du développement durable
Membre de la commission des affaires
européennes



Mon engagement est celui de la transition écologique par la solidarité et les projets territoriaux. C'est ce qui anime mon mandat sénatorial, sur le terrain et dans mes travaux au sein des commissions développement durable et affaires européennes.

REDONNER CONFIANCE EN L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Après 6 mois de travaux de la mission d'information sur la loi Anti-gaspillage et Économie circulaire, mon rapport et ses 8 propositions ont été adoptés. Il s'agit de réaffirmer la priorité donnée au réemploi et à la réparation, le principe pollueur-payeur et le rôle de l'Etat comme régulateur avec une refonte de la gouvernance des filières à responsabilité élargie des producteurs.

En Alsace, les biais de la gouvernance des éco-organismes sont illustrés par le scandale de Ritleng, entreprise de gestion des déchets ayant fait l'objet de graves manquements en droit du travail, de la santé et de l'environnement. J'ai suivi ce dossier de près et interpellé le Gouvernement.

Enfin, le combat que je mène depuis des années sur StocaMine vient de subir un revers avec la décision du tribunal autorisant le confinement définitif des déchets toxiques : nous ne lâchons pas pour autant !

LUTTER CONTRE

LES POLLUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Dans le prolongement de la récente loi contre les PFAS de Nicolas Thierry, sur laquelle je m'étais beaucoup investi, j'ai interpellé la ministre de la Transition écologique sur la pollution de l'eau potable de l'agglomération de Saint-Louis.

Ce scandale a débouché sur l'interdiction pour les personnes sensibles dans 11 communes de boire de l'eau du robinet ! Pour la dépollution, il serait inacceptable de faire payer l'addition aux habitant-es et aux communes, alors qu'ils sont déjà privés d'une eau saine ! L'aéroport de Bâle-Mulhouse et l'État doivent prendre leurs responsabilités.

Et en Europe ?

Je me suis efforcé de défendre le Pacte Vert, attaqué de front par les droites européennes; sous couvert de « simplification ». Cette année a aussi été marquée par des violations répétées du droit international. J'ai rappelé à chaque occasion le soutien des Écologistes au peuple ukrainien et dénoncé le génocide en cours à Gaza : la reconnaissance de l'État palestinien ne peut plus attendre.



Cette année marquée par une forte instabilité, sur fond de guerres, de montée de l'extrême droite, acte des reculs écologiques sans précédent. Un détricotage d'ampleur des acquis et des objectifs environnementaux : ZFE, ZAN, A69, rejet d'une protection réelle des aires marines (texte de Mathilde Ollivier sur lequel j'ai été rapporteur). Mon investissement pour l'économie circulaire et contre la surconsommation jetable a pu, en revanche, obtenir des résultats : le texte sur la fast fashion et plus largement mon rapport bilan sur la loi AGECC ont ouvert des perspectives prometteuses.



Cette année a filé à toute allure. Je me suis fortement investie dans deux commissions d'enquête : l'une sur les eaux minérales naturelles, l'autre sur les aides publiques aux entreprises. J'ai interpellé le Gouvernement sur le scandale Nestlé et sur une réindustrialisation à rebours de l'écologie et de la justice sociale. J'ai lancé un tour de France à la rencontre d'entreprises locales et engagées. Elles démontrent qu'une autre économie est possible. J'ai porté la voix des écologistes sur Mayotte, et me suis rendue sur place. Et bien sûr, j'ai travaillé sur les questions de logement mais aussi de la précarité de la jeunesse.

MA LUTTE CONTRE LA FAST FASHION

Derrière les vêtements à bas prix, se cache trop souvent le travail forcé de millions de Ouïghours, victimes de détention, d'endoctrinement et d'exploitation dans les usines textiles chinoises. Cette oppression alimente la fast fashion, face à l'indifférence de certaines marques et à des lois encore trop lentes. Au Sénat, je me suis battue pour faire reconnaître ce lien entre mode jetable et violations des droits humains. Nous avons obtenu des avancées concrètes : éco-modulation, interdiction de la publicité. Ce combat pour la dignité humaine continue : une mode éthique et respectueuse des droits fondamentaux doit devenir la norme.

POUR L'ENCADREMENT DES LOYERS

À Paris, se loger est devenu un luxe. Depuis 2001, les loyers ont bondi de 75 %, excluant de nombreuses familles, les plus fragiles, et en particulier les jeunes. Avec Marianne Margaté et Ian Brossat, nous proposons de généraliser et renforcer l'encadrement des loyers. Ce n'est pas un slogan, c'est un outil efficace qui a permis à Paris de freiner la hausse des prix. Un héritage écologiste à défendre !

AFFAIRE NESTLÉ WATERS : LA SUITE ?

Depuis plus d'un an, je me bats pour la transparence et la protection de notre eau. Après un rapport d'information voté à l'unanimité en octobre 2024, j'ai poursuivi ce travail en participant à toutes les auditions de la commission d'enquête sénatoriale sur Nestlé Waters. Lanceurs d'alerte, journalistes, ministres, dirigeants de Nestlé : nous avons levé le voile sur une fraude systémique rendue possible par la complicité passive de l'État, jusqu'à l'Élysée. Nos travaux ont eu un large écho médiatique. J'ai saisi la justice pour parjurer contre la directrice générale de Nestlé Waters. Pour garantir l'accès à une eau réellement pure et protéger les consommateurs, j'ai déposé deux propositions de loi : l'une pour sanctionner plus durement les géants industriels, l'autre pour réduire la pollution plastique.

ANTOINETTE GUHL

Sénatrice de Paris

Vice-présidente de la commission
des affaires économiques



Depuis plus de 20 ans, je m'engage pour une écologie qui protège à la fois les êtres humains et la planète. Au Sénat, je poursuis ce chemin : questions, propositions de loi, commissions d'enquête, actions de terrain... Avec conviction, je fais ma part pour une République plus juste et durable.



RONAN DANTEC

Sénateur de la Loire-Atlantique
Vice-président de la commission de
l'aménagement du territoire et du
développement durable



Engagé de longue date sur les enjeux de transition écologique et sociale à Nantes comme à l'international, je suis sénateur depuis 2011, vice-président de la commission aménagement du territoire et développement durable. Mes sujets principaux : les enjeux climat, la biodiversité et l'aménagement du territoire. Pour mener ces politiques ambitieuses, un mot d'ordre : favoriser la coopération et la synergie entre les niveaux d'intervention local, national et international.

L'année 2024 restera comme l'année de tous les reculs en matière d'environnement. La panique du Gouvernement Attal face à la mobilisation agricole, ce retour de « l'environnement, ça suffit ! » annonçait, dès le printemps, une année terrible de remise en cause de ce qui semblait acquis. Ainsi, le choix d'Emmanuel Macron de s'appuyer sur la droite et Les Républicains pour construire un gouvernement minoritaire, contre le vote des Français-es, a laissé le champ libre aux discours anti-écologiques, et au détricotage sur fond d'austérité budgétaire. Remise en cause du ZAN, rabot sur le Fonds vert, attaque contre l'OFB, forte baisse de l'aide publique au développement avec le hold-up de Bercy sur la taxe sur les transactions financières, et enfin loi Duplomb sur le retour des pesticides et suspension de MaPrimeRénov' : Winter is coming !

Face à cette offensive violente, nous avons donc lutté pied à pied... mais la majorité de droite sénatoriale poursuit son offensive. Seule satisfaction, la publication, même en retard, du PNACC 3 sur l'adaptation au changement climatique, qui en intégrant lucidement la trajectoire +4° que je défendais, nous fournit un cadre pour définir, sous réserve des moyens alloués, des politiques d'adaptation à la hauteur de ce défi considérable.

QUI VEUT LA PEAU DU ZAN ?

Si la loi ZAN 2 était une loi nécessaire, ce n'est pas le cas de la 3ème loi « ZAN ». La droite voulait la peau du « Zéro artificialisation nette » et a proposé une loi qui, en supprimant l'objectif de -50% sur 10 ans, a vidé la loi initiale de sa substance. ZAN 3 est aussi une attaque très claire contre les compétences régionales en matière de planification et même contre les syndicats agricoles, eux aussi vent debout contre cette réforme qui va accélérer la disparition des terres agricoles. Malgré nos amendements de suppression, le texte a été voté. Reste à savoir ce qui en sera à l'Assemblée, où tout est possible...et surtout le pire.

MOBILISATION CONTRE L'AUTOROUTE A69

En mai dernier, le Sénat se prononçait sur une proposition de loi sur la liaison autoroutière Castres - Toulouse, visant à forcer la validité des « arrêtés portant autorisation environnementale en tant qu'ils reconnaissent une raison impérieuse d'intérêt public majeur ». Notre groupe, soucieux de l'État de droit, a appelé à voter une motion d'irrecevabilité contre ce texte alors que cette loi dite « de validation » venait en urgence tenter de contrecarrer et de prévenir tout jugement menaçant l'autoroute. Depuis, la Cour d'appel a autorisé la reprise des travaux... Les recours ne sont pas épuisés et nous poursuivons notre engagement pour le respect de l'environnement de l'État de droit.



PROTÉGER NOS OCÉANS : UNE URGENCE

VITALE, MON COMBAT POLITIQUE

Deuxième domaine maritime mondial, la France devait être exemplaire lors du Sommet de l'ONU sur l'Océan à Nice. Pourtant, seulement 1,6 % de nos eaux sont réellement protégées. J'ai présenté une loi pour créer de véritables zones sanctuarisées, sans activités destructrices, avec des zones tampons réservées à la pêche artisanale. Le texte proposait aussi une sortie progressive du chalutage de fond et interdisait les méga-chalutiers à moins de 12 milles nautiques des côtes. Rejetée, cette loi reste d'une actualité brûlante. Je continuerai à mener ce combat : la mer ne peut plus attendre.



POUR UN SPORT POPULAIRE ET DURABLE

Cheffe de file sur le sport, je défends une vision inclusive et émancipatrice. Après les Jeux de Paris, j'appelle à une loi ambitieuse pour en démocratiser l'accès, malgré la baisse des budgets. J'ai proposé les vacances sportives comme alternative au SNU, pour garantir l'ensemble des jeunes un accès au temps libre. J'ai dénoncé l'interdiction du voile dans le sport, contraire à l'esprit de la loi de 1905. Sur les JOP d'hiver 2030, j'ai alerté sur un projet opaque, déconnecté des urgences sociales et écologiques. Le sport est un levier de transformation : il doit incarner nos valeurs de justice, d'égalité et de transition.

DÉFENDRE LES FRANÇAIS-ES

ÉTABLI-ES HORS DE FRANCE

Ils et elles sont au cœur de mon action. Face aux coupes budgétaires, j'ai proposé des lois pour renforcer l'Allocation Adultes Handicapés (AAH), créer un pôle MDPH spécifique, mieux intégrer les lycéen·nes à l'étranger dans les instances nationales de représentation et garantir un régime indemnitaire juste pour les agents publics. J'ai défendu des mesures pour corriger les inégalités : meilleure retraite pour les carrières internationales, tiers-payant pour les AESH, etc. Je lutte contre la précarisation des enseignant·es détaché·es. Mon engagement est clair : une France solidaire et écologiste, partout dans le monde.

L'océan et la montagne. Le premier recouvre 70% de la planète et produit 50% de l'oxygène. La deuxième recouvre près d'un tiers de la surface métropolitaine et ses « particularités climatiques, géographiques et patrimoniales » sont consacrées dans la loi.

Protéger ces deux espaces de nature devrait être une évidence, au regard de leur importance écologique mais aussi économique et sociale pour notre pays.

Pas pour la majorité sénatoriale. Ils ont notamment voté pour satisfaire les lobbies de la pêche industrielle, pour un projet de loi sur les Jeux olympiques d'hiver 2030 qui se défait de toutes les mesures de protection environnementale. Alors, que faire ?

Ces derniers mois, j'ai rencontré des personnes qui faisaient déjà bouger les choses pour construire le monde de demain. Par notre travail, nous avons semé des graines et mis le Gouvernement face à ses contradictions. Ces graines finiront par germer.

MATHILDE OLLIVIER

Sénatrice des Français·es de l'étranger
Vice-présidente de la commission des affaires européennes
Membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport



Mes premiers pas, je les ai faits sur les galets des plages bretonnes, aux côtés de mes grands-parents travaillant dans le secteur de la pêche. 30 ans plus tard, me voici au Sénat, défendant ma proposition de loi sur la protection des océans. Mon engagement vient de loin et se poursuit aujourd'hui. Et vous pouvez compter sur moi pour le poursuivre demain.



GRÉGORY BLANC

Sénateur du Maine-et-Loire
Membre de la commission des finances



Elu sénateur du Maine-et-Loire depuis 2023, membre de la commission des finances et vice-président de la délégation aux collectivités territoriales, je consacre principalement mon mandat au suivi des questions budgétaires, aux sujets relevant des collectivités dans leur fonctionnement quotidien, et plus particulièrement des départements, ainsi que sur les questions climatiques : limitation de l'artificialisation des terres, gestion des eaux, impacts industriels, etc.

La lutte contre la délinquance financière et le blanchiment est devenu un enjeu majeur en matière de traque financière afin de faire tomber les réseaux et préserver nos institutions et nos services publics de toute ingérence.

Je représentais le groupe au sein de la commission d'enquête dédiée. Au-delà de l'alerte sur l'urgence à lutter contre les trafics et le blanchiment d'argent étroitement intriqués dans l'économie réelle, j'ai appelé à renforcer les moyens humains, à élargir les contrôles de l'Agence française anticorruption, cartographier les risques, intégrer la présomption de blanchiment, protéger les tiers lanceurs d'alerte et aligner les sanctions entre corruption publique et privée.

La corruption dérègle le marché, creuse les inégalités et affaiblit la confiance démocratique. Nous devons trouver les réponses législatives et institutionnelles efficaces au regard des enjeux.

TRAVAIL AVEC QUOTA CLIMAT

Le traitement des enjeux climatiques dans les médias est très inégalitaire avec un temps d'écran estimé à 3,79% et une baisse de 30% de la couverture médiatique entre 2023 et 2024. Pour sensibiliser le grand public à ces sujets, j'ai mené un travail transpartisan avec deux collègues et l'association Quotaclimat pour organiser un colloque et lancer un groupe de suivi transpartisan ayant pour objectif de construire de futur travaux législatifs et de visibiliser cette problématique.



POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE ET POLICE MUNICIPALE

Face à un sentiment d'insécurité croissant et au recul progressif de l'État sur le terrain, les polices municipales montent en puissance, dans un cadre juridique, statutaire et financier encore insuffisamment consolidé. C'est pourquoi j'ai organisé à Angers un colloque en partenariat avec la faculté de droit rassemblant universitaires, élus locaux et nationaux, syndicats, professionnels de sécurité et citoyens. L'objectif : réfléchir aux enjeux devant nous et qui nous concernent tous.

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Partant du constat, fait l'année dernière, que notre modèle de sécurité civile est à consolider, la proposition de loi que j'ai déposée pour créer une réserve opérationnelle de sécurité civile a été révisée avec des auditions complémentaires et la tenue d'un colloque réunissant les acteurs du milieu. La garde postée, qui se développe pour faire face aux enjeux de disponibilité, se retrouve en insécurité juridique.

Au regard des engagements pris par le Gouvernement et du travail mené par le Beauvau de la sécurité civile qui doit aboutir cette année, la proposition de loi, discutée en séance transpartisane, a été retirée.

CONTINUER À DÉNONCER LE GÉNOCIDE EN PALESTINE & RECONNAÎTRE L'ÉTAT DE PALESTINE

Alors que le génocide perpétré par Israël sur le peuple palestinien a toujours cours, où la politique violente d'occupation, de colonisation et d'apartheid s'intensifie, je n'ai eu de cesse de faire (re)connaître ces violations graves et répétées du droit international, à Gaza, en Cisjordanie, à Jérusalem Est.

J'ai participé à un déplacement d'une délégation de parlementaires et du parti en Cisjordanie pour alerter sur les conséquences de l'interdiction par Israël de l'agence onusienne UNRWA. J'ai accueilli au Sénat des acteurs engagés et organisé la projection du film « Yallah Gaza ».

Pour la reconnaissance de l'État de Palestine, j'ai co-initié une tribune et organisé une conférence de presse. L'avenir du droit international se joue en Palestine.



DÉFENDRE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les politiques suivies depuis des décennies et accélérées sous Emmanuel Macron ont mis la sécurité sociale en crise.

Le Gouvernement continue de couper dans les dépenses sans remettre en cause les rentes de la financiarisation de la protection sociale. Son refus de nouvelles recettes fait reposer l'effort sur les assurés en tentant, comme lors du PLFSS 2025, d'imposer une journée de travail supplémentaire (plutôt que de créer des emplois) ou une sous-indexation des pensions sur l'inflation. Il portera les mêmes recettes à l'automne, appuyées par la dramatisation du déficit de la Sécurité Sociale. Pourtant, des alternatives existent pour préserver notre modèle social et le préparer aux défis de demain.

POUR UNE COMMISSION VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION SUR LES HOMES DE GUYANE

J'ai accueilli au Sénat d'anciens pensionnaires des Homes de Guyane, ces pensionnats catholiques financés par l'État jusqu'en 2023, instrument d'une tentative de génocide culturel contre les populations autochtones de Guyane. Aujourd'hui, elles réclament reconnaissance et réparation. La France doit affronter son histoire coloniale et mettre en place une commission vérité et réconciliation, préalable indispensable, entendre les victimes et construire des politiques de réparation et de non-répétition.

LES GRANDS COMBATS EN COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

J'ai mené de nombreuses batailles en commission des affaires sociales contre les textes de la droite dérégulant toujours plus le droit du travail. Contre la logique néolibérale consumériste et du travailler plus à « tout prix », j'ai défendu la spécificité du 1er mai, journée de lutte internationale pour l'émancipation des travailleurs et travailleuses qui doit rester obligatoirement chômée et payée.

Résister aux mesures antisociales, protéger les populations les plus fragiles et les plus attaquées, proposer de nouveaux droits, en conclusion défendre une écologie sociale et populaire.

RAYMONDE PONCET MONGE

Sénatrice du Rhône
Vice-présidente de la commission
des affaires sociales

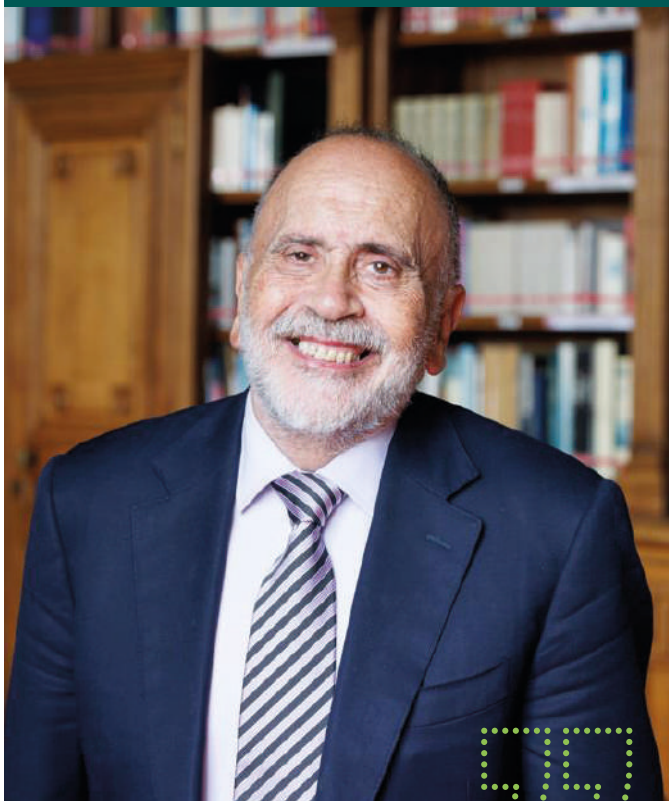


Économiste de formation, écosyndicaliste, je suis venue à l'écologie politique par le social. Engagée pour faire cesser le génocide en cours à Gaza, ma boussole demeure l'application du droit international en Palestine comme en Ukraine. Dans mon travail parlementaire, je m'attache à défricher des propositions sociales pour un projet écologiste post croissance.



GUY BENARROCHE

Sénateur des Bouches-du-Rhône
Vice-président de la commission des lois



Militant de l'écologie depuis plus de 50ans, associatif puis politique, je suis sénateur depuis 2020, membre du bureau du Sénat. Mes sujets quotidiens sont la justice, la police, la sécurité et la tranquillité publique, mais aussi les politiques de migration, l'organisation des territoires, les collectivités territoriales, les élu-es, les élections, la démocratie citoyenne, etc.

Au sein de la commission des lois dont je suis vice-président, nous sommes en première ligne face aux attaques de la droite sénatoriale envers notre Constitution.

Les domaines que traite la commission sont vastes et nombreux. Ils sont importants pour chacun et chacune de nos concitoyen-nes. C'est mon engagement qui m'a poussé à m'impliquer fortement dans les travaux concernant par exemple certaines lois attentatoires à des libertés individuelles comme la proposition de loi sur la sécurité dans les transports ou celle visant à renforcer les peines de prison des mineurs délinquants et de leurs parents.

Il me semble indispensable de pointer la dérive, pour ne pas dire le détournement, de certaines procédures parlementaires (Commissions mixtes paritaires, motions de rejet) afin de servir l'accord entre le Premier ministre actuel François Bayrou et les ministres de la majorité Les Républicains du Sénat.

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC

L'année a été marquée par l'étude de la loi dite Narcotrafic qui devait reprendre les recommandations claires et complètes d'une mission du Sénat à laquelle j'ai participé : lutte contre le blanchiment, réorganisation de notre arsenal pénal mais aussi un volet sur la prévention forcément indispensable.

Hélas, malgré notre volonté de s'attaquer enfin au haut du spectre et au problème de la corruption, nous n'avons pas voté le texte final car il présentait de trop nombreuses mesures politiques inconstitutionnelles mettant à mal les droits fondamentaux.

DROITS ET PRIVATION DE LIBERTÉ

J'ai continué à défendre les droits des personnes retenues en m'opposant fermement à l'exclusion des associations des CRA où leur rôle et leur expérience sont si nécessaires.

Une nouvelle attaque a été portée à un traitement rationnel et humaniste des phénomènes migratoires et de l'accueil des personnes migrantes avec l'adoption d'une proposition de loi taillée par Bruno Retailleau, supprimant la présence dans les centres de rétention administratifs et en zones d'attente des associations agréées. Je m'y suis fortement opposé.

DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Parmi mes actions dans les Bouches-du-Rhône, j'ai visité le site de « La Constance » à Aix-en-Provence, en soutien aux nombreuses associations qui défendent ce lieu menacé par un projet immobilier susceptible de détruire l'un des derniers espaces naturels de la ville. Ce site est également emblématique : Cézanne y a peint 52 toiles, faisant de cet endroit un véritable patrimoine artistique et écologique aujourd'hui en péril.

Je me suis également rendu au centre de primatologie de Rousset pour rencontrer des représentants du CNRS. L'établissement prévoit de doubler sa production afin de fournir jusqu'à 1 740 singes par an pour l'expérimentation animale, une augmentation que je conteste avec de nombreux scientifiques et associations.



LE MUTISME SUR L'ÉNERGIE

Face au mutisme du Gouvernement sur la question de l'énergie, la majorité sénatoriale a déposé sa proposition de loi de programmation. Mais, loin de tracer un chemin réaliste pour notre énergie, ce texte se contente de consacrer l'obsession nucléaire française, au prix de notre transition ! L'EPR de Flamanville, c'est 12 ans de retard et 20 milliards de surcoût. Même surcoût pour Hinkley Point. Et cette technologie ne sera pas disponible avant 2040 ! Moins chères, faciles à installer, et de plus en plus efficaces, seules les énergies renouvelables peuvent être déployées pour sortir des fossiles et répondre aux besoins croissants en électricité. Il nous faut relancer le grand débat sur la transition et travailler sur l'acceptabilité des projets renouvelables. Une partie de la solution passe par une industrie et des usines d'équipements sur tous nos territoires.



HARO SUR LA RÉNOVATION THERMIQUE

Toujours 4 millions de mal-logés en France en 2025, un record de 2,8 millions de demandes de logements sociaux, un secteur du bâtiment en crise, fragilisé par l'instabilité budgétaire et le stop and go autour de MaPrimeRénov'. Les gouvernements, délibérément, laissent la précarité s'aggraver. Cette urgence vitale exige une grande loi sur le logement, un plan massif de rénovation thermique, un renforcement de la loi SRU et des filières de construction locales et durables. Au lieu de cela, les micro-lois s'enchaînent. Pas de grande loi logement depuis 2017. Nous nous battons pour qu'enfin elle advienne.

Alors que la majorité sénatoriale assume désormais un déni environnemental cynique, cette année encore, nous avons porté, le combat pour la transition énergétique, l'agroécologie et un logement abordable et habitable.

J'ai initié une lettre ouverte sur le Mercosur à Ursula von der Leyen, cosignée par 622 parlementaires français. Cet accord climaticide, dangereux pour nos paysan-nes, a été rejeté par plusieurs États, dont la France. Hélas, la Commission européenne et les pays du Mercosur poussent toujours pour une ratification rapide.

Parallèlement, mon combat contre les firmes pétro-gazières continue. En juin, la justice m'a relaxé face à TotalEnergies, dont je dénonçais la complicité dans le financement des crimes de guerre russes. Cette décision est un message fort pour la liberté d'expression, contre les procédures bâillon. Il faut désormais sortir des fossiles qui nous rendent dépendants de régimes autoritaires.



YANNICK JADOT

Sénateur de Paris

Membre de la commission des affaires économiques



Fin des ZFE et du ZAN, retour des néonicotinoïdes, mise au pilori des ENR... les reculs écologiques se multiplient. Un backlash par le haut dont les plus vulnérables sont les victimes ! On connaît les coupables, mais cela ne devrait pas nous exonérer de réfléchir à nos propositions, notre registre lexical, au récit que nous déployons.



INTERPELLEZ-NOUS RELAYEZ NOTRE CONTENU

Un seul @ pour l'ensemble des réseaux

@ÉCOLOGISTESENAT



BLUESKY



FACEBOOK



THREADS



YOUTUBE



LINKEDIN



INSTAGRAM

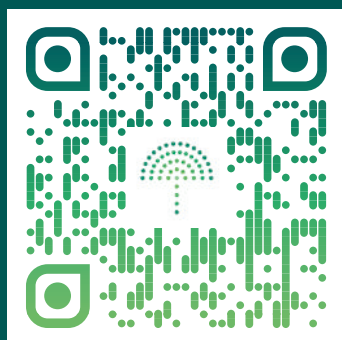


TELEGRAM



TIKTOK

ÉCOLOGISTE-SENAT.FR



**GROUPE
ÉCOLOGISTE
DU SÉNAT**

SOLIDARITÉ & TERRITOIRES

